



**COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 1er JUIN 2004  
AVEC LA DIRECTION GENERALE  
AU SUJET DE LA RESTITUTION DES POSTES SUPPRIMES**

Saint-Cyr l'Ecole, le 02 juin 2004

Document consultable sur notre site web : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/>

Depuis que la restitution des "550" postes de titulaires avait été annoncée par les tutelles (MM Fillon et d'Aubert), la CGT-INRA avait demandé (courrier du 22 Avril) à rencontrer la Direction Générale pour s'assurer de la réalité du retour des postes correspondants dans notre institut : **111 postes avaient été supprimés au budget 2004 à l'INRA.**

Les trois syndicats (CGT, CFDT et CFTC) ont donc été reçus le premier Juin par Mme Marion Guillou (Directrice Générale) assistée de Michel Dodet (DGA), Patricia Watenberg (Directrice des ressources humaines), Emmanuel Rident (DRH) et Françoise Gelis (DRH).

D'emblée la Direction Générale nous a annoncé qu'on **perdait 10 postes correspondant à des postes du Ministère de l'Agriculture**, "non concernés directement par la recherche" (sic !). Il n'en restait donc que **101 à restituer**, qui se déclinaient en 25 CR1 et 77 Ingénieurs et Techniciens (31 IR2, 19 TR, 14 AJT et 13 AGT). **Mais...**

- **Sur les 25 CR1**, un poste était dû au CIRAD, et la Direction a annoncé que 14 autres postes avaient déjà été engagés pour accueillir des enseignants-chercheurs, qui auraient dû être accueillis sur des crédits contractuels supprimés. **Le solde de postes ne serait donc que de 10 CR1 !**
- **Sur les 77 Ingénieurs et Techniciens**, la Direction a annoncé en avoir déjà gagé 31 pour des personnes présentes sur des CDD « nouvelle moulture » (CDD Haigneré) car les crédits pour payer ces CDD lui ont été supprimés. **Le solde de poste ne serait donc que de 46 Ingénieurs et Techniciens**, se ventilant en 12 IR, 10 TR, 13 AJT et 11 AGT !

De plus, **la Direction Générale a décidé unilatéralement**, et contre l'avis unanime des 3 syndicats, **de ne pas recruter en AGT** et d'utiliser ces postes pour des transformations d'emplois aboutissant à la pyramide finale suivante : **12 IR, 3 AI, 12 TR (dont 1 réservé « handicap »), 12 AJT (dont 3 "handicap")**.

**La CGT-INRA a, à nouveau, protesté contre la suppression progressive des AGT à l'INRA** arguant que ce type de postes permet d'une part l'accès à la fonction publique de personnes titulaires d'un CAP et d'autre part évite le recours à la sous-traitance (ménage, vaisselle, etc.) devenue la règle imposée par la Direction Générale. Enfin de nombreuses tâches animalières sont actuellement réparties sur d'autres agents, en plus de leur travail "normal", faute de recrutement en AGT. C'est inadmissible mais la Direction Générale ne veut pas en démordre arguant que lors de la dernière "offre" de recrutements en AGT elle a eu du mal à obtenir des demandes précises dans cette catégorie auprès des CD et des DU, qui nous l'avons souligné, "n'osent plus demander des postes d'AGT" par auto-censure...

**Les postes de TR et d'AJT nouveaux devraient être recrutés via les listes complémentaires des concours actuellement en cours.** Les jurys ont reçu de Mme Guillou des consignes à ce sujet. Les postes seraient post-arbitrés (arbitrés a posteriori en fonction des résultats des concours actuels) par la Direction Générale en fonction des demandes des départements.

**Quant aux postes de CR1 (10) et d'IR (12) ré-attribués, ils devraient faire l'objet d'une nouvelle campagne de concours lancée en 2004 à l'automne pour des recrutements effectifs au plus tôt le 1er janvier 2005...** à condition que le contrôleur financier de l'INRA en donne l'autorisation. Ce qui suppose aussi un décision modificative (DM2) budgétaire du prochain conseil d'administration...

D'autres hypothèses ont été avancées par la Direction Générale qui revenaient à retarder ces recrutements au premier trimestre 2005 ce qui a semblé très risqué aux trois syndicats, unanimes là-dessus. Ainsi, tous les nouveaux postes recrutés en 2004, y compris ceux rendus par le ministère, compteront pour les promotions 2004 des ITA (campagne d'avancement 2004). Les ré-arbitrages des postes d'ingénieurs et de CR1 auront lieu au plus vite pour lancer la 2<sup>ème</sup> campagne de recrutements par concours de 2004. Nous avons refusé qu'une procédure lourde d'arbitrage, faisant suite à une reprise en compte d'éventuels nouveaux schémas directeurs de départements, soit relancée avec le risque de perdre des postes !

Donc bilan mitigé : positif concernant les 49 restitutions de postes mais négatif par rapport aux 101 espérés puisque qu'une grande partie de ces 101 a déjà été hypothéquée par les postes d'ores et déjà gagés en 2004. Une autre question est de savoir si l'autorisation ministérielle de recrutement correspondra vraiment à la re-création effective des postes au budget de l'Etat.

Autres points négatifs, la perte de 10 postes "Ministère de l'Agriculture" et la poursuite par la Direction de sa volonté de supprimer les postes en AGT allant de pair avec l'externalisation de tâches qui jusqu'à un passé récent étaient assurées par des agents titulaires de la fonction publique d'Etat !

**Avec le mouvement de masse de ce printemps, nous estimions avoir réussi, tous ensemble, à imposer au gouvernement de revenir, au moins partiellement, sur sa politique de dé-titularisation dans la recherche publique. Pour autant, cette victoire n'apparaît que très relative puisque nous perdons 10 postes sur les 111 supprimés en 2004 et qu'aucun AGT ne sera recruté. De plus, une grande partie de ces 101 postes était déjà hypothéquée du fait de la mise en place de CDD (I&T, chercheurs) non garantis par le Ministère, qui avait conduit la direction à les gager en anticipant sur des postes de titulaires !**

***Bien entendu dans le cadre du CTP du 10 juin, puis du CA du 16 juin, nous allons revenir à la charge pour veiller à ce que tous les postes restitués, y compris ceux qui accueillent actuellement des CDD, soient bel et bien pourvus par des titulaires, et le plus rapidement possible.***